



# *Prix Reconnaissance* embellissement remarquable

En collaboration avec



➤ **À GAGNER**

**Des végétaux d'une valeur de 1 500 \$**

\* Les gagnants devront réclamer leur prix dans un délai maximal de 12 mois suivant leur gain.



# Soumettez votre candidature d'ici le 8 septembre 2023



Un de vos aménagements municipaux suscitent l'admiration de vos citoyens? L'harmonie entre les éléments et l'esthétisme de cet aménagement en font un incontournable pour la mise en valeur de votre territoire? Faites-nous part de ce projet en soumettant votre candidature.



## OFFICIALISEZ VOTRE CANDIDATURE EN 3 ÉTAPES FACILES

1

Complétez le formulaire de candidature directement en ligne et enregistrez-le sur votre ordinateur.

2

Ajoutez des photos et/ou plans de bonne qualité pour soutenir votre candidature\*.

3

Envoyez le tout avant le 9 septembre 2023 par courriel à [info@fleuronsduquebec.com](mailto:info@fleuronsduquebec.com).

\* Attention, veuillez envoyer vos photos et images par le biais d'une plateforme en ligne comme WeTransfer ([wetransfer.com](https://wetransfer.com)).

## Conditions d'admissibilité

- Être une municipalité Fleurons au 1<sup>er</sup> juin 2023 ou signifier son intention d'adhérer en 2023
- Présenter un projet d'embellissement remarquable d'un lieu public

## Critères de sélection des deux projets gagnants (deux catégories : 4 999 habitants et moins / 5 000 habitants et plus)

- Esthétisme du projet (35 %)
- Mise en valeur du territoire (30 %)
- Harmonie des éléments intégrés (20 %)
- Originalité du projet (10 %)
- Qualité de présentation du projet (5 %)

## Choix des gagnants

- Un jury d'experts sélectionnera deux gagnants parmi tous les projets reçus (un pour les municipalités de 5 000 habitants et plus et un pour les municipalités de 4 999 habitants et moins)
- Les gagnants seront dévoilés lors du Gala annuel des Fleurons en novembre

## Visibilité pour les participants

Les participants aux *Prix Reconnaissance* bénéficieront d'une visibilité importante, non seulement dans leur communauté, mais aussi à l'échelle provinciale. Ainsi, la visibilité suivante sera accordée à l'ensemble des municipalités qui soumettront un projet :

- Diffusion des projets des participants dans les médias sociaux et sur le site Web des Fleurons
- Possibilité de participation à des journées-conférences et/ou à des articles du Québec Vert pour parler de vos projets
- Outils promotionnels fournis aux participants (modèle de communiqué de presse, image pour les médias sociaux) afin de diffuser l'information dans les médias locaux

## Visibilité pour les finalistes et les gagnants

En plus de la visibilité énumérée ci-dessus, les finalistes et gagnants bénéficieront d'une visibilité supplémentaire lors de la remise des prix et dans les relations de presse qui suivront la remise :

- Présentation des projets finalistes lors du Gala annuel des Fleurons
- Communiqué sur les finalistes et les deux projets gagnants diffusé dans les médias locaux et provinciaux
- Reportage dans le magazine *Québec Vert*® sur les projets des finalistes et des gagnants

## Remise des *Prix Reconnaissance* en mobilisation citoyenne

18<sup>e</sup> Gala annuel de dévoilement  
des Fleurons du Québec

**2 NOVEMBRE  
2023**  
à Saint-Hyacinthe





## Mise en valeur du territoire

(formes, couleurs, textures, diversité des végétaux, présence d'œuvres d'art, de thématiques, etc.) Maximum 300 mots

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Harmonie des éléments intégrés

(décrivez comment les différents éléments forment un tout) Maximum 200 mots

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### **IMPORTANT**

N'oubliez pas d'envoyer vos photos (**format JPEG d'au moins 2400px de largeur**) par une plateforme en ligne comme WeTransfer ([wetransfer.com](https://wetransfer.com)) à l'adresse [info@fleuronsduquebec.com](mailto:info@fleuronsduquebec.com).

Complétez votre formulaire et envoyez-le par courriel  
au [info@fleuronsduquebec.com](mailto:info@fleuronsduquebec.com) **avant le 8 septembre 2023.**